



# L'école et les Parents

## Nous joindre

Conseil Départemental des Parents d'Elèves  
des écoles publiques du Val-de-Marne  
27 rue Waldeck-Rousseau  
94600 Choisy-le-Roi

Tél : 01.46.77.83.80 / 07.67.27.83.54

Email : [contact@fcpe94.org](mailto:contact@fcpe94.org)

Site web : [www.fcpe94.org](http://www.fcpe94.org)

 <https://fr-fr.facebook.com/fcpe94/>

 <https://twitter.com/fcpe94>

L'école & les parents - N° 152 - Septembre 2021  
Editions du CDPE 94  
27 rue Waldeck Rousseau 94600 Choisy-le-Roi  
Tél : 01 46 77 83 80 / 07 67 27 83 54  
Courriel : [contact@fcpe94.org](mailto:contact@fcpe94.org)

Rédacteur de la publication : Nageate Belahcen  
Coordination : Gaëlle Angelosanto

Rédacteurs : Nageate Belahcen - Lionel Rapha - Gladys Lemaire - Lionel Barre - Whalba Benziane  
Anne Moreau - Stephen Bousseau, Pierre Veaux, Gwladys Guion-Firmin et le site internet.

Crédit photos : Nassira Kouki - Ayoub Semlali - UL d'Ivry sur Seine - IstockPhoto  
Maquette : Sophie Baradeau

Imprimerie : Grenier

# Édito



## **NOUVEAU PROTOCOLE... ET TOUJOURS LES MÊMES PROBLÈMES EN VUE À L'ÉDUCATION NATIONALE !**

L'année scolaire 2021/2022 s'ouvre de nouveau dans un contexte sanitaire compliqué pour les parents, mais surtout pour notre jeunesse. Un nouveau protocole, avec des airs de « passe sanitaire » déguisé, mettra de côté de nombreux élèves non vaccinés. D'une campagne d'incitation à la vaccination, nous sommes passés à l'éviction d'une partie des élèves en cas de covid dans leur classe. L'Éducation nationale serait-elle devenue discriminante ? Cette crise sanitaire laissera indéniablement des traces. De confinement en phase de déconfinement, nos enfants auront eu du mal à retrouver une scolarité normale. Mais, malgré les nombreuses absences de professeurs non remplacées, les classes surchargées ou fermées pour cas covid, l'instauration des demi-jauges, une réforme du baccalauréat très controversée et non préparée, etc..., ils sont nombreux à s'être accrochés. Même si nous n'avons eu de cesse d'exiger des moyens supplémentaires pour notre

département, le Ministre est resté sourd à nos demandes. Seules nos interventions auprès du Recteur, nous ont permis d'obtenir quelques recrutements supplémentaires de professeurs remplaçants. Un combat de tous les jours, depuis déjà plusieurs années, qui s'est amplifié ces derniers mois avec la crise sanitaire. Un combat pour que chaque enfant, chaque élève val-de-marnais, bénéficie d'une éducation de qualité. Ce combat, nous savons que vous le menez tous avec ferveur et passion. C'est grâce à vous, parents, mais aussi, grâce à nos partenaires éducatifs, que nos enfants, réussiront à mener à bien leurs projets de vie et deviendront les citoyens accomplis de demain. Grâce à vous et aux parents bénévoles de la FCPE qui continuez à vous impliquer dans les établissements scolaires de vos enfants. C'est cette mobilisation de tous qui nous a permis, cette année encore, de maintenir notre position de 1<sup>ère</sup> fédération nationale et départementale de parents d'élèves et qui nous permettra de construire l'école juste, laïque et gratuite pour tous.

**Nageate Belahcen & Lionel RAPHA**  
**Co-Président.e.s de la FCPE 94**



---

## **QUATRES RAISONS D'ADHÉRER À LA FCPE**

- **S'INFORMER** : avoir accès à des ressources nationales, à des forums de discussions nationaux sur les questions relatives à la parentalité. C'est avoir des échanges constructifs et éclairés.
- **SE FÉDÉRER** : faire partie d'un réseau de partenaires de l'éducation populaire, d'un réseau de plus de 200 000 parents en France et à l'étranger et porter des valeurs tels que la gratuité, l'égalité, la laïcité, le droit à l'éducation, la solidarité, la lutte contre les violences et les discriminations, contre le harcèlement.
- **AGIR** : être actif au sein de la communauté scolaire de son enfant : relais pour l'ensemble des parents, avec la direction, l'équipe enseignante et/ou les collectivités, avoir un rôle important dans toutes les instances de l'établissement, mener des actions collectives et solidaires dans l'intérêt de tous les élèves et des familles.
- **SE FORMER** : accéder à des formations gratuites dans de nombreux domaines liés de près ou de loin à la gestion d'une association et à l'éducation, participer à des classes virtuelles sur les thématiques liées à l'éducation, la cantine, le décrochage scolaire, l'addiction aux écrans, le harcèlement etc...

# Qu'est-ce que la FCPE ?

**Fondée en 1947**, reconnue d'utilité publique, la FCPE est une fédération nationale de parents d'élèves, de loin la première en nombre d'adhérents.

Elle est un véritable relais pour tous les parents qu'elle représente dans les instances de l'Éducation nationale : conseil d'école (en primaire), conseil de classe et conseil d'administration (collège/lycée), mais aussi commissions d'appel, d'affectation, de discipline, etc. Ce sont-là des prérogatives définies et régies par les textes.

Qui n'a pas subi de fermeture de classes ? de non-remplacement d'enseignant ? de sureffectifs dans les classes ? Présente dans la plupart des établissements, la FCPE fait un travail de terrain, au quotidien grâce à ses nombreux représentants

bénévoles : veille, informations, revendications, actions etc... toujours dans l'intérêt des enfants et des familles. Son rôle principal est de défendre l'enseignement public, seul garant de l'égal accès aux savoirs pour tous.

La FCPE porte des valeurs fondamentales et un projet éducatif ambitieux : égalité, laïcité, gratuité, mixité, droits de l'enfant, respect, dignité et inclusion pour chaque enfant avec ses particularités, socialisation des tout-petits, respect des rythmes de l'enfant, pédagogie rendant les élèves acteurs de leurs apprentissages, formation à l'esprit critique pour avoir des citoyens conscients et libres, orientation choisie vers une insertion professionnelle réussie, la défense de la place des parents au sein de l'école, pour une réussite de tous les élèves etc...



PLUS DE  
**200 000**  
ADHÉRENTS



**50 448**  
PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS



**6 000**  
CONSEILS LOCAUX



**102**  
CONSEILS DÉPARTEMENTAUX  
PARTOUT DANS LE MONDE

## CRÉER UN CONSEIL LOCAL

Vous souhaitez participer à la vie de l'école de votre enfant et y représenter les parents ? Avoir votre mot à dire et agir sur les conditions de scolarité ? Vous pouvez nous rejoindre ou créer facilement un conseil local FCPE dans l'établissement scolaire de vos enfants : il suffit d'être deux ou trois parents.

### Comment faire ?

C'est simple : contactez-nous ([contact@fcpe94.org](mailto:contact@fcpe94.org)). Regroupez-vous entre parents et adhérez chacun (bulletin p.12). Avec l'aide d'un.e responsable départemental.e, il sera utile de se faire connaître auprès des institutions et de lancer une ou des réunions d'information pour les familles. Puis constituez une liste pour participer aux élections des représentants de parents d'élèves les **8 et 9 octobre** prochains.

**Attention : cependant, il est nécessaire de lancer la démarche le plus tôt possible en septembre afin de pouvoir déposer une liste éligible de candidatures pour les élections d'octobre avant le 27 et 28 septembre minuit.**

# Élections des représentants de parents d'élèves

## Faites entendre vos voix, VOTEZ FCPE !

L'année scolaire 2020-2021 aura encore été une année difficile, marquée par des événements forts tels que le passage du grand oral issu de la réforme du Bac dont c'est la première année de mise en application. La mise en place de différents protocoles sanitaires dans le premier et le second degrés, la mise en place des demi-jauges pour les collégiens et les lycéens. L'obligation de faire l'école à la maison pendant un mois. Le manque criant d'enseignants remplaçants dans le primaire et le secondaire. La FCPE 94 a été présente aux côtés des élèves, des parents et des enseignants pour dénoncer certains dysfonctionnements, réclamer de meilleures conditions d'apprentissage, plus de moyens matériels et humains dans les écoles de la République. Cette représentativité sur le terrain est possible grâce à VOUS !

Grâce à vos nombreux votes en octobre 2020, la FCPE a pu conserver la place de 1<sup>ère</sup> fédération de représentants de parents d'élèves en France.

Mais, comme toutes élections nationales, le spectre de l'abstention est bien présent. Il nous faut rester mobilisés, il est très important que les représentants de parents d'élèves dans les conseils locaux soient élus avec un nombre de voix conséquentes afin de leur donner de la légitimité lors des négociations avec les Mairies ou les instances de l'Éducation nationale.

Vos élus sont vos représentants dans l'établissement scolaire de vos enfants, mais aussi dans les instances territoriales. La FCPE siège également dans toutes les instances de l'Éducation nationale telles que le CDEN (comité départemental de l'Éducation Nationale), les commissions d'affectations, les commissions d'appel, les commissions disciplinaires, les réunions avec le Recteur, la DASEN (Directrice académique des services de l'éducation nationale), la DSDEN (Direction des services de l'Éducation Nationale), le Conseil Départemental, la Région Île de France, les Mairies et de nombreux autres acteurs de l'Éducation nationale, il est important de le faire savoir.

**Grâce à VOUS**, les parents FCPE ont pu faire entendre la voix des parents durant cette année encore difficile pour les élèves et les familles. La FCPE s'est mobilisée pour que les élèves retrouvent des conditions d'apprentissage correctes et pour qu'ils bénéficient des mêmes chances.

**Grâce à VOUS**, les parents FCPE ont mené des actions tels que le Printemps des parents, les soldes de l'Éducation, les vacances reposantes, des colloques et bien d'autres événements, pour donner les mêmes chances à tous les élèves de réussir leur scolarité.

**Grâce à VOUS**, la FCPE continue d'œuvrer au sein des commissions d'affectations pour que les élèves ne se retrouvent pas sans affectation la rentrée suivante. La FCPE accompagne les élèves et leurs familles dans leurs démarches, elle porte les dossiers devant les services de l'académie.

**Grâce à VOUS**, et à vos votes en octobre 2021, la FCPE continuera de défendre l'intérêt des élèves et des familles. **Les 8 et 9 octobre 2021, choisissez la défense du service public d'Éducation nationale gratuit, laïque pour la réussite de TOUS LES ÉLÈVES.**

# Des formations gratuites au service des parents d'élèves

Créer ou animer un conseil local, le rôle du trésorier, connaître les droits des parents d'élèves, le rôle des représentants parents au conseil d'école, au conseil d'administration des collèges et des lycées, ou encore, le handicap et l'inclusion scolaire... tous ces thèmes sont abordés lors des formations organisées par les administrateurs départementaux de la FCPE du Val-de-Marne.

Les sessions de formation auront lieu en présentiel et/ou en distanciel afin de permettre au plus grand nombre d'y participer.

N'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit pour les adhérents FCPE, les échanges avec les participants sont aussi riches que la session elle-même !

Retrouvez les dates de nos formations sur notre site internet [www.fcpe94.org](http://www.fcpe94.org)  
et/ou notre page facebook @fcpe94  
Restons connectés

## Événements à venir

### **Vendredi 10 septembre 2021 (Choisy-le-Roi et/ou en visio) :** **Assemblée générale de rentrée des conseils locaux**

Cette année, la FCPE94 a mis en place des RDV réguliers (assemblée générale tous les 2 mois) avec ses conseils locaux pour échanger et discuter sur la situation de chacun et poser des questions. L'assemblée générale de rentrée sera l'occasion de faire le point à quelques jours de la rentrée.

### **Samedi 02 octobre 2021 (Sucy-en-Brie et/ou en visio) :** **Congrès départemental de la FCPE94**

Le congrès départemental est un moment fédéral important. Celui de cette année sera aussi l'occasion de valider tous ensemble la refonte du règlement intérieur des conseils locaux et la création du règlement type des Unions Locales. Ce sera également l'occasion d'élire vos représentants départementaux FCPE94. La thématique de ce congrès, qui se déroulera au lycée Montaleau de Sucy-en-Brie, sera la voie professionnelle. Nous aurons pour cela l'occasion d'accueillir des élu.e.s et des expert.e.s sur cette question.

**Nous vous attendons nombreux pour ces 2 événements de rentrée !**

# Rentrée 2021, nos revendications !

Depuis plusieurs années, les dotations en postes d'enseignants pour notre département sont en baisse et ce malgré des plans de construction de logements de plus en plus nombreux. Cette année, seulement 101 postes supplémentaires alloués au 1<sup>er</sup> degré et des DHG (dotation horaire globale) en baisse sur plusieurs collèges et lycées alors que les effectifs augmentent. Nous le savons aussi, suite aux périodes de confinement successives, les élèves auront besoin de plus d'accompagnement et de suivi. Après avoir rendu plus de 200 millions de budget, le Ministre de l'Éducation nationale devra ressortir sa calculatrice pour rendre l'argent et donner les moyens nécessaires à une éducation de qualité pour tous.

**En cette rentrée scolaire 2021, la FCPE du Val-de-Marne continue de demander au ministère d'investir massivement dans des mesures tant éducatives que psychologiques et exige un plan d'urgence incluant :**

- La création exceptionnelle de postes pour organiser des classes à effectifs réduits en sortant des quotas standards.
- La création de postes supplémentaires pour renforcer les moyens d'accompagnement en personnels éducatifs, sociaux, sanitaires et médicaux.
- Le remplacement systématique et immédiat de tout enseignant absent dès la 1<sup>ère</sup> journée d'absence.
- Un recrutement massif avec une revalorisation des AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) pour accompagner les besoins de chaque enfant en situation de handicap.
- Le maintien de toutes les décharges de direction, garants du lien avec les familles.
- L'annulation de toutes les fermetures de classes dans le 1<sup>er</sup> degré.
- La transformation de toutes les ouvertures conditionnelles en ouvertures fermes.
- Le renforcement des moyens éducatifs, sociaux et médicaux alloués aux établissements du 2<sup>nd</sup> degré.

**Nous vous donnons tou-te-s RDV dès la rentrée pour des mobilisations devant et au sein de vos établissements scolaires pour obtenir les moyens dont nos enfants ont besoin pour réussir. Des kits de rentrée (affiches, tracts, etc...) seront à votre disposition à la FCPE94 pour vous aider à mobiliser les parents.**

## L'école primaire : Une école à part entière !

La FCPE 94 se réjouit d'avoir obtenu depuis deux ans maintenant, que l'école primaire soit entièrement englobée dans le cursus scolaire obligatoire, mais de nombreux points de vigilance demeurent. En effet, si l'exception de l'école maternelle jadis menacée est sanctuarisée, la crise sanitaire continue d'éprouver le système éducatif notamment sur l'épineuse question des non-remplacements et du protocole sanitaire.

Pour rappel, en France, l'école primaire se subdivise en trois cycles. Le « cycle des apprentissages premiers » coïncidant avec l'école maternelle (PS, MS, GS et facultativement TPS). L'école élémentaire qui débute avec le « cycle des apprentissages fondamentaux » (CP, CE1, CE2), et s'achève durant le « cycle de consolidation » composé des CM 1 CM2, mais aussi de la 6<sup>ème</sup>.

Cette notion de cycle doit « permettre, pour chaque élève, l'acquisition progressive des connaissances et des compétences » (<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-elementaire-9011>). La FCPE 94 promeut une « école » publique ambitieuse, qui donne les moyens et l'envie, à tous les élèves, de s'aménager du « temps libre pour étudier ».

# La situation dans l'enseignement secondaire dégradée par les réformes successives !

Dans un contexte de crise sanitaire, la mise en place de 1/2 jauges dans la plupart des lycées et dans certains collèges a permis de limiter la propagation de la pandémie. Mais, le manque criant de remplaçants a conduit à des centaines d'heures non assurées notamment en classe d'examens. Les nouvelles épreuves du baccalauréat ont montré l'impréparation notamment pour le grand oral. Pourtant, aucun moyen supplémentaire n'est donné pour la rentrée scolaire pour permettre les dédoublements nécessaires, diminuer les effectifs de classe, en s'appuyant sur l'enseignement en distanciel. Quant à la plateforme Parcoursup, celle-ci s'apparente à un vaste gâchis où des centaines de lycéens n'ont pas obtenu d'affectation ou des affectations par défaut et l'augmentation du contrôle continu au baccalauréat. Plus que jamais, le Val-de-Marne a besoin d'un plan d'urgence pour l'éducation. La situation implique dès la rentrée, une mobilisation des familles pour obtenir de meilleures conditions d'étude pour nos enfants.

**Tous les élèves équipés d'un ordinateur au collège et à la maison**

3994  
valdemarne.fr

VAL de MARNE  
Département 77

# Actualité

## Un nouveau protocole avec des airs de “passe sanitaire”

Le 28 juillet dernier, Jean-Michel Blanquer dévoilait le nouveau protocole sanitaire applicable dans les établissements scolaires.

Alors que Le 21 juillet, le Chef de l'État, s'était engagé à ce que le « passe sanitaire » ne s'applique pas aux établissements scolaires, le Ministre de l'Éducation nationale lui, annonce l'éviction systématique des **élèves non vaccinés**, dès le premier cas de Covid dans une classe pour les collégiens et les lycéens.

Nous sommes donc passés d'une campagne d'incitation à la vaccination à une application du « passe sanitaire » qui ne donne pas son nom.

Quant aux élèves du primaire et de la maternelle, ils devront de nouveau rentrer chez eux en cas de covid dans leur classe.

Après plus d'un an et demi de crise sanitaire, cette gestion de crise en milieu scolaire est inacceptable.

Où sont les moyens supplémentaires pour permettre des classes en petit effectif ? Où sont les personnels de santé ? Où sont la réquisition de tiers-lieux pour permettre d'accueillir les élèves en petits groupes ? Où sont les capteurs de CO2 dans les classes alors que les fenêtres doivent, elles, rester condamnées par mesure de sécurité ? Où sont les moyens pour assurer aux élèves en confinement chez eux, une « continuité pédagogique » si tant est qu'elle puisse exister ?

Des propositions portées constamment par la FCPE depuis plus d'un an et qui n'ont été entendues que d'une oreille. À ce jeu de chaises musicales où personne ne joue son propre rôle ; par manque de médecine scolaire, d'enseignants remplaçants, ou de moyens ; les parents et les enfants ne sont pas seuls. La FCPE agit et agira pour que le ministère ne laisse aucun élève sur le côté.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrine d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauges à 50 %</li><li>• Hybridation au lycée avec jauges à 50 %</li></ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li><li>• Limitation des regroupements importants</li><li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li><li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités compatibles avec le port du masque et les règles de distanciation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li></ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li><li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li><li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li><li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li><li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li></ul>

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - juillet 2021



# Après le Japon, direction Paris pour les JO 2024 !

## Le Sport Scolaire par les élèves et pour les élèves, une mission de service public

Le sport scolaire permet à tout élève volontaire de pratiquer et participer, à moindre coût, dans le cadre de l'Association Sportive (AS), à de nombreuses activités physiques, sportives, culturelles et artistiques, et s'il le souhaite à des compétitions en tant que sportif ou jeune officiel, mais aussi de s'engager dans l'apprentissage de la vie associative et citoyenne.

Les activités du sport scolaire s'intègrent dans tout projet d'établissement et dans le projet de l'académie de Créteil.

Si l'existence d'une AS dans les écoles maternelles et élémentaires découle de l'initiative des enseignants ou des parents, dans le second degré, chaque établissement en possède une et un parent d'élève peut même en devenir le vice-président.

Le Conseil Départemental des Parents d'Elèves FCPE a contribué à la définition du Plan Départemental 94 du Développement du Sport Scolaire 2020-2024. Nous sommes à disposition de tout parent qui aurait des questions ou qui souhaiterait s'impliquer sur tout ou une partie de sa mise en œuvre.

## Les actions de la FCPE94 retour en images

Partout dans le département, les parents et les bénévoles FCPE se mobilisent toute l'année. Voici un retour en images de ces mobilisations et un grand MERCI à tou-te-s pour cette énergie ! RDV à la rentrée ! #printempsdesparents #soldesdeleducation #colloqueFCPE94



# Nos adhérents et nos jeunes ont la parole

Témoignages de familles dans l'incompréhension, l'angoisse et la colère face à la non-affectation des lycéens et de centaines d'autres sur le 94 (250 élèves rien que sur les 2 districts de Vitry-Ivry et de Thiais-Choisy-Orly-Villeneuve-Le-Roi) - Remerciements à tous les parents ayant accepté de témoigner.

“

« Je suis dégoûté, le lycée est à 5 minutes de la maison, sans compter l'option musique que je souhaite continuer et je suis envoyé à une heure de chez moi. »

Younès, lycéen

”

“

« Je suis perdu, on est stressés. On ne comprend pas qu'aucun de nos 2 lycées de secteur ne soit accepté. »

Yanis, lycéen

”

“

« Mon enfant a été affecté par Affelnet dans un lycée du Val-de-Marne à plus d'une heure et demie de mon domicile. Grâce à l'intervention de la FCPE 94 mon enfant a pu intégrer un lycée près de notre domicile. L'action collective des parents au sein de la FCPE montre que l'on résout plus aisément les problèmes de notre système éducatif. C'est la raison pour laquelle l'an dernier, j'ai candidaté comme administratrice au conseil d'administration de la FCPE 94. Cette nouvelle fonction m'a permis d'appréhender les questions éducatives au niveau départemental »

Whaiba, Parent d'élèves et administratrice départementale 94.

”

“

« Je ne comprends pas que les deux lycées dont dépend mon fils soient refusés. Il aurait été judicieux et logique d'accepter un des lycées de secteur au moins. Je suis curieuse de comprendre comment les élèves sont acceptés. Nous sortons à peine de la crise du Covid où nos enfants ont perdu tout repère et confiance en eux. Heureusement que les parents d'élèves FCPE nous accompagnent dans cette situation car personne ne répond au téléphone (les services de l'inspection et le collège) donc pour échanger ce n'est pas simple. Tout le monde est en vacances et ce n'est pas normal de laisser des familles dans cette situation.»

Gaëlle, maman.

”

“

« Le lycée m'a appelé pour me dire que mon fils était affecté chez eux. Nous sommes soulagés de cette bonne nouvelle. Merci encore à la FCPE pour tout le travail effectué. En espérant que tous les autres jeunes puissent avoir rapidement leur réponse. Je vais essayer d'être là demain matin pour soutenir la cause des autres jeunes et leurs parents.»

Sarah. (NDL : rassemblement devant l'inspection du 7 juillet)

”

# SOS Rentrée

Comme en témoignent plusieurs familles, la fin de l'année fût à nouveau marquée par les nombreux jeunes sans affectation ou avec des affectations trop éloignées de chez eux à la rentrée. La réforme du baccalauréat a creusé ce phénomène structurel de manque de place, à tel point que, certains lycéens se retrouvent à suivre des spécialités par dépit et non par choix. C'est pourquoi, comme tous les ans, les représentants de la FCPE 94 seront aux côtés du Conseil Départemental du 94 et des 26 villes du département pour aider et accompagner les jeunes à trouver un établissement scolaire pour les accueillir. Cette initiative a pour objectif d'agir sur l'égalité d'accès aux droits à l'éducation et de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation.



**SOS RENTRÉE : 0 800 24 94 94 / FCPE VAL-DE-MARNE 01.46.77.83.80**

## PARCOURSUP, toujours personne au bout du fil ?

Alors que de nombreux lycéens ont déjà vécu une année en dents de scie avec l'instauration des demi-jauges, le suspense autour du maintien des épreuves communes et du Grand Oral, le stress et l'angoisse du résultat de Parcoursup, s'y sont ajoutés.

Au 16 juillet 2021, ce sont encore 90 089 jeunes qui sont toujours sur le carreau soit 1 candidat sur 10.

Alors que le ministre de l'Enseignement supérieur est aux abonnés absents, les revendications des syndicats étudiants restent les mêmes pour cette année : il est urgent d'investir dans l'enseignement supérieur pour permettre à chaque bachelier d'obtenir une place en post-bac.

**Comme chaque année, la FCPE avec ses partenaires étudiants (UNEF, UNL, SAF et l'association PLUS) accompagne chaque jeune sans inscription ou n'ayant pas accès à la filière de son choix via la plateforme [sos-inscription.fr](https://sos-inscription.fr) ou par téléphone 0 806 079 069.**

# Bulletin d'adhésion FCPE Val-de-Marne 2021-2022

Nom, prénom du parent 1 : .....

Nom, prénom du parent 2 : .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : .....

E-mail(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

	nom et prénom	établissement*	classe
1 <sup>er</sup> enfant			
2 <sup>e</sup> enfant			
3 <sup>e</sup> enfant			
4 <sup>e</sup> enfant			

\* Si vous avez des enfants dans plusieurs établissements, réglez votre adhésion au conseil local de votre choix et entourez-le dans le tableau ci-dessus. Afin de vous faire connaître, retournez un bulletin au conseil local de chacun de vos enfants, en précisant celui où vous avez adhéré.

## JE DÉSIRE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS

- Candidat(e) au Conseil d'école  
(maternelle, élémentaire)
- Candidat(e) au Conseil d'administration  
(collège, lycée, lycée professionnel)
- Délégué(e) au Conseil de classe  
(collège, lycée, lycée professionnel)

## ADHÉSION (une adhésion par famille)

- Cotisation : ..... 17 €
- Cotisation de solidarité : ..... 50 €  
(17 € après réduction d'impôt)
- Don : ..... €

Un reçu fiscal vous sera envoyé par le CDPE après la réception de votre règlement

**Vous pouvez aussi adhérer ou réadhérer en ligne sur le site :  
<https://www.fcpe-adhesion.fr/094/adhesion>**

## ABONNEMENTS

- « La revue des Parents » : ..... 4,00 €  
tarif adhérents - revue nationale (6 numéros)
- tarif normal : ..... 6,00 €

Date et signature :

**Merci de remplir très lisiblement en majuscules  
Bulletin à remettre au conseil local  
ou à défaut au Conseil départemental FCPE**



**FCPE 94**  
27 rue Waldeck Rousseau  
94600 Choisy-le-Roi  
01.46.77.83.80  
[www.fcpe94.org](http://www.fcpe94.org)

CONSEIL LOCAL